



Communiqué de presse :

Le peuple vaudois dit OUI à la Journée de l'écolier à horaire continu !

L'Association vaudoise des parents d'élèves (**apé-Vaud**) se réjouit du soutien du peuple à l'initiative appelée « Ecole à journée Continue ».

La société et les modèles familiaux évoluent ; notre organisation sociale doit s'adapter. Cependant, nous avons aussi pris acte des craintes et des réticences d'une partie de la population qui a marqué son attachement au fonctionnement actuel. L'accueil parascolaire va pouvoir être généralisé, mais nous veillerons à ce que ce soit à titre *facultatif* pour les familles.

Nous veillerons aussi à ce que la prise en charge parascolaire soit de qualité, et nous attacherons à définir ce que l'on entend par « qualité ».

Actuellement, il n'existe aucun consensus sur ce que l'on entend par *accueil parascolaire*. Tant la terminologie que les pratiques dans ce domaine sont aussi vastes que variées; *accueil extrascolaire, cantine, réfectoire, restaurant scolaire, UAPE, APEMS, etc.* sont autant de termes recouvrant des réalités plus ou moins ressemblantes, ce qui engendre un grand flou et sème la confusion dans l'esprit des parents.

De plus, l'accueil parascolaire ne représente qu'une partie de la vaste problématique de la prise en charge extrafamiliale. Par son lien avec l'organisation scolaire, celui-ci se trouve au croisement de différents champs de compétences: familiales, communales, cantonales et même fédérales. C'est un contexte très particulier.

Cette votation annonce donc le début d'un grand chantier. La refonte de la loi scolaire, engagée dans le cadre de la mise en œuvre des accords HarmoS, ainsi que l'initiative parlementaire « Pour une école à journée continue » ont permis de porter la question de la prise en charge parascolaire sur le devant de la scène. Nous nous réjouissons de voir -enfin!- l'ensemble des acteurs concernés y réfléchir de façon concertée et approfondie.

Car il faudra, à très court terme, se déterminer sur ce qu'on entend par accueil parascolaire ainsi que sur les missions que doit avoir l'accueil parascolaire (à quoi doit-il servir, quel sens lui donner?) et, éventuellement, repenser les modalités de financement de celui-ci.

Forte de son expérience et du soutien de ses membres, l'**apé-Vaud** est prête et ne manquera pas de présenter sa vision d'un l'accueil parascolaire de qualité en temps voulu.

Nous invitons donc le DFJC, les partis politiques et l'ensemble des élus à se saisir de cette question sans délai, en veillant à mettre l'intérêt de nos enfants au centre de leurs préoccupations.

Lausanne, le 27 septembre 2009

Pour tout renseignement complémentaire :
Barbara de Kerchove (apé-Vaud) : 079 542 75 76